

Réf. : Oz-Sec/VCTF Monitoring/SM

Le 15 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Fonds général d'affectation spéciale destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques au titre de la Convention de Vienne : rapport d'activité annuel et appel à contributions

J'espère que vous vous portez bien, ainsi que votre famille, et que vous êtes en sécurité.

J'ai l'honneur de me référer aux décisions portant sur des questions concernant le Fonds susvisé, adoptées par les Parties à la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne (partie II) tenue en même temps que la trente-troisième Réunion des Parties au Protocole de Montréal (COP12(II)/MOP33) en octobre 2021 (en ligne), et de la trente-quatrième Réunion des Parties (MOP34), qui s'est déroulée en novembre 2022. Les grandes lignes de ces décisions sont exposées à l'annexe I de la présente lettre.

Conformément au paragraphe 2 d) de la décision XI/2, adoptée par la Conférence des Parties en 2017, je souhaiterais également faire brièvement le point sur l'état du Fonds d'affectation spéciale et les travaux de son Comité consultatif, lequel supervise les activités du Fonds ainsi que la mise en œuvre de sa stratégie à long terme et de son plan d'action à court terme. Vous trouverez dans l'annexe II à la présente lettre un résumé de l'état des contributions financières, le montant des fonds disponibles pour financer de futures activités et l'état d'avancement des activités en cours au 31 octobre 2022. Le résumé des activités achevés peut être consulté sur le [site Web du Secrétariat](#).

- Depuis sa création en 2015, le Comité consultatif s'est réuni 11 fois et a organisé, lorsque nécessaire, des consultations intersessions. Il a examiné 28 activités pour lesquelles l'appui du Fonds d'affectation spéciale a été sollicité et a approuvé 15 d'entre elles au 31 octobre 2022, compte tenu des fonds disponibles.
- En 2021 et 2022, le Comité a examiné 11 propositions de projet soumises par sept Parties par suite de l'invitation lancée par le Secrétariat aux pays en développement et en transition en décembre 2020. Si le Comité a rejeté l'une de ces propositions, il a, à sa onzième réunion, tenue en novembre 2022, décidé lesquelles des 10 propositions restantes (annexe II, tableau 3.C) bénéficieraient d'un financement. Toutes les parties concernées seront en conséquence informées des conclusions du Comité et certaines pourraient être invitées à fournir des informations complémentaires, s'il y a lieu.
- Le montant total des fonds demandés dans neuf des 10 propositions récemment examinées par le Comité s'élève à 486 546 dollars. Le coût d'une des propositions reste à déterminer.
- Le Comité s'est employé à mettre en œuvre sa stratégie à long terme et son plan d'action à court terme pour le Fonds général d'affectation spéciale, décrits dans la section VII du document [UNEP/OzL.Conv.12\(II\)/8](#), s'agissant notamment de recenser les lacunes et les besoins en matière de recherche et de surveillance ; de faciliter la relocalisation des instruments Dobson et Brewer inutilisés ainsi que l'utilisation des sondes ozone ; de favoriser le resserrement des relations avec les institutions et réseaux compétents ; d'étudier les possibilités de mobiliser davantage de ressources et de s'en servir de façon à continuer d'assurer les activités de recherche et d'observation nécessaires dans le cadre de son plan stratégique, comme les Parties l'ont demandé dans la décision XII(II)/2.

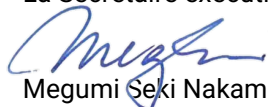
- Au 31 octobre 2022, le montant total des fonds reçus des Parties au titre des activités s'élevait à 704 092 dollars, dont les contributions versées au Fonds d'affectation spéciale (668 547 dollars) et les contributions versées directement à l'OMM aux fins d'activités relevant du Fonds d'affectation spéciale (35 545 dollars). Sur ce total, 500 822 dollars ont été distribués et alloués à des activités (achevées, en cours ou prévues). Le montant total des fonds actuellement disponibles pour les activités futures s'élève à 203 270 dollars. Toutefois, au moment où la version définitive du présent rapport était établie, deux Parties se sont engagées à verser 28 000 euros au total, ce qui portera le montant disponible pour les activités futures à 232 000 dollars environ.
- Des contributions en nature ont également été fournies par au moins 10 Parties pour aider les pays en développement et les pays en transition à mettre en œuvre les activités appuyées par le Fonds d'affectation spéciale.

Étant donné que le montant total des fonds actuellement disponibles pour de futures activités (203 270 dollars) est nettement inférieur au montant demandé dans les propositions récemment examinées par le Comité consultatif (486 546 dollars), le Secrétariat tient à encourager les Parties à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale afin d'améliorer le système mondial d'observation, conformément au paragraphe 1 de la décision XII/2.

Je compte sur votre coopération et sur votre appui en vue d'améliorer la recherche et les observations systématiques dans les pays en développement et en transition.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

La Secrétaire exécutive


Megumi Seki Nakamura

Annexe I

Décisions au titre de la Convention de Vienne et du Protocole de Montréal portant sur des questions concernant le Fonds d'affectation spéciale pour la recherche et les observations systématiques et les travaux de son Comité consultatif

La [décision XII\(II\)/1 au titre de la Convention de Vienne](#) engage les Parties à adopter et à mettre en œuvre, selon qu'il convient, les recommandations adoptées par les Directeurs de recherches sur l'ozone à leur onzième réunion, en octobre 2021, en accordant la priorité aux activités de recherche et d'observations systématiques ; à entretenir, développer, restaurer et, si possible, mettre en place de nouvelles capacités et infrastructures à long terme pour assurer la surveillance et l'observation atmosphériques des substances réglementées par le Protocole de Montréal ; à améliorer la gestion et l'analyse des données d'observation ; et à soutenir les activités de renforcement des capacités menées par les pays en développement et les pays en transition.

La [décision XII\(II\)/2 au titre de la Convention de Vienne](#) engage les Parties à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques afin d'améliorer le système mondial d'observation conformément à la stratégie à long terme et au plan d'action à court terme établis par le Comité consultatif du Fonds d'affectation spéciale. Le Comité a également été prié de poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie et de son plan d'action avec l'assistance de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Secrétariat de l'ozone.

La [décision XXXIII/4 au titre du Protocole de Montréal](#) prie le Secrétariat de l'ozone, en consultation avec les experts intéressés du Groupe de l'évaluation scientifique et du Groupe de l'évaluation technique et économique et les Directeurs de recherches sur l'ozone des Parties à la Convention de Vienne, de fournir aux Parties, à la quarante-cinquième réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal, qui se tiendra en 2023, des informations sur les moyens de renforcer la surveillance atmosphérique régionale et mondiale des substances réglementées par le Protocole de Montréal, notamment sur le recensement d'emplacements indiqués pour de possibles mesures à haute fréquence et pour l'échantillonnage en flacon, s'agissant des régions non couvertes ou insuffisamment couvertes. Le Secrétariat a rendu compte de l'avancement des travaux à la quarante-quatrième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, en juillet 2022, comme il était également demandé dans la décision.

La [décision XXXIV/5 au titre du Protocole de Montréal](#)¹ prie le Groupe de l'évaluation technique et économique du Protocole d'établir un rapport en prévision de la quarante-cinquième réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur les procédés chimiques dans le cadre desquels d'importantes émissions de substances réglementées sont susceptibles de se produire ; les meilleures pratiques disponibles pour contrôler ces émissions ; et les lacunes dans la compréhension des sources de ces émissions. Il est prévu que le rapport du Groupe sous-tendra les discussions des Parties sur le recensement des lacunes dans la couverture mondiale de la surveillance atmosphérique des substances réglementées et la présentation des moyens susceptibles d'améliorer la surveillance. Ces informations serviront également à éclairer les travaux du Comité consultatif tendant à la mise en œuvre de sa stratégie à long terme pour le Fonds d'affectation spéciale.

¹ Actuellement incluse dans un document compilant toutes les décisions adoptées par la trente-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal (version préliminaire).

Annexe II

État des fonds destinés à financer des activités relevant du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne

Tableau 1

Contributions financières au Fonds d'affectation spéciale destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques au titre de la Convention de Vienne au 31 octobre 2022

Partie	Année(s) de versement des contributions	Montant total des contributions (en dollars)
Afrique du Sud	2007, 2008	60 000
Andorre	2011	5 573
Australie	2015	28 011
Autriche ¹	2017	17 773
Espagne	2005, 2006	12 341
Estonie	2006	2 000
Finlande ¹	2003, 2004, 2008-2011, 2013, 2014, 2016-2020, 2021	77 894
France	2009, 2012, 2016, 2017, 2020, 2021, 2022	84 794
Kazakhstan	2004-2010, 2013	11 361
Norvège	2017-2020	125 050
Pays-Bas	2022	32 258
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2004, 2008	40 987
Suède	2018	44 121
Suisse	2007, 2017, 2018, 2021	67 796
Tchéquie	2006, 2008	18 000
Total partiel		627 959
Produit des placements		
Intérêts créditeurs		41 096
Gains/(pertes) de change		(508)
Total partiel		40 588
Total des recettes		668 547

¹ Au moment où la version définitive du présent rapport était établie, l'Autriche s'est engagée à contribuer à hauteur de 20 000 euros et la Finlande à hauteur de 8 000 euros pour le financement des activités de recherche et d'observations systématiques.

Tableau 2

Fonds disponibles à l'appui des activités relevant du Fonds d'affectation spéciale destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques au titre de la Convention de Vienne à compter de novembre 2022

	En dollars É.-U.
Total des recettes du Fonds (tableau 1)	668 547
Contribution de l'Allemagne à l'OMM ²	35 545
Montant total des fonds disponibles pour des activités	704 092
Montant total des fonds déboursés pour des activités achevées ou en cours (tableau 3. A)	(478 222)
Montant total des fonds alloués à des activités prévues (tableau 3. B)	(22 600)
Montant total des fonds déboursés et alloués à des activités (tableaux 3.A et 3.B)	(500 822)
Montant total des fonds disponibles pour de futures activités	203 270³
Fonds demandés au titre d'une proposition de projet actuellement à l'étude (tableau 3.C)	486 546

² L'Allemagne a versé une contribution de 30 000 euros à l'OMM en 2017 à l'appui d'activités relevant du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne. Ce montant a été converti en dollars des États-Unis en utilisant le taux de change opérationnel pratiqué par l'ONU au 1^{er} décembre 2017 (1 dollar É.-U. = 0,844 euro).

³ Après inclusion des contributions annoncées par l'Autriche et la Finlande, d'un montant total de 28 000 euros, les fonds disponibles pour les activités futures passeront à 232 000 dollars environ.

Tableau 3

État d'avancement des activités relevant du Fonds général d'affectation spéciale destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques au titre de la Convention de Vienne au 31 octobre 2022 (en dollars des États-Unis, frais d'administration inclus)

A. Activités achevées ou en cours		Fonds déboursés
1	Intercomparaison des instruments Dobson – <i>Dahab (Égypte), 23 février–12 mars 2004</i>	16 950
2	Étalonnage de l'instrument Brewer n° 116 – <i>Bandung (Indonésie), 5–9 septembre 2006</i>	18 193
3	Étalonnage de l'instrument Brewer n° 176 – <i>Katmandou, 20–26 septembre 2006</i>	
4	Intercomparaison des instruments Dobson – <i>Irene (Afrique du Sud), 12–30 octobre et 15–26 novembre 2009</i>	25 083
5	Atelier sur la qualité des données du réseau sur l'ozone total – <i>Hradec Králové (République tchèque), 14–18 février 2011</i>	38 227
6	Relocalisation de l'instrument Dobson n° 14 [installé auparavant à Tromsø (Norvège)] à Tomsk (<i>Fédération de Russie</i>), <i>avril 2015*</i>	13 593
7	Stage de formation à l'instrument Dobson à <i>Hradec Králové (République tchèque), 7–14 avril 2015</i> Stage de formation à l'instrument Dobson à <i>Amberd (Arménie), 28 septembre–4 octobre 2015</i>	
8	Campagne d'intercomparaison des instruments Dobson pour l'Asie – <i>Tsukuba (Japon), 7–25 mars 2016*</i>	27 445
9	Campagne d'intercomparaison des instruments Dobson pour l'Australie et l'Océanie – <i>Melbourne (Australie), 13–24 février 2017*</i>	20 204
10	Campagne d'intercomparaison des instruments Dobson pour l'Afrique du Nord – <i>El Arenosillo (Espagne), 4–15 septembre 2017*</i>	32 654
11	Atelier de formation à l'intention des opérateurs d'instruments Brewer – <i>Sydney (Australie), 4–9 septembre 2017*</i>	20 000 ¹
12	Proposition de projet conjoint OMM/Veille de l'atmosphère globale (VAG) et SHADOZ : expériences d'intercomparaison de la sonde ozone Jülich 2017 – <i>Jülich (Allemagne), 9–20 octobre et 23 octobre–3 novembre 2017</i>	20 000
13 ^a	Kenya : renforcement des capacités de gestion des données et d'étalonnage des instruments : 1 ^{ère} partie – <i>Hradec Králové (Tchéquie) et Payerne, Zürich et Dübendorf (Suisse), 18 juin–6 juillet 2018</i>	25 015
13 ^b	Kenya : renforcement des capacités de gestion des données et d'étalonnage des instruments : 2 ^{ème} partie – <i>Kenya, 18–27 mars 2019</i>	17 021

14	Campagne d'intercomparaison des instruments Dobson pour l'Amérique latine et les Caraïbes – <i>Buenos Aires, 4–22 mars 2019*</i>	40 000 ²
15	Équateur : projet Ecuadorian Highlands Ozonesondes (ECHOZ) – <i>Cumbayá (Équateur), 1^{er} mars 2019–30 avril 2020</i>	56 274
16	Campagne d'intercomparaison des instruments Dobson pour l'Afrique australe – <i>Irene (Afrique du Sud), 7–8 octobre 2019*</i>	25 513
17	Kirghizistan : appui technique et échange d'informations pour la surveillance atmosphérique depuis les rives du lac de haute montagne Issyk-Koul (<i>22 janvier 2020 - à déterminer</i>) ³	33 900
18	Comores : installation d'un observatoire de l'ozone (<i>15 avril 2021 - à déterminer</i>) ⁴	48 150 ⁵
Total partiel		478 222
B. Activités prévues		Fonds alloués
1	Relocalisation de l'instrument Dobson no. 8 (installé auparavant à Spitzbergen (Norvège) et propriété de l'Institut polaire norvégien) au Bélarus* (en suspens) ⁶	22 600
Total partiel		22 600
Montant total des fonds déboursés et alloués à des activités (Tableaux 3.A et 3.B)		500 822

* Activité inscrite sur la liste des financements prioritaires par les Directeurs de recherches sur l'ozone à leur neuvième réunion, en mai 2014.

¹ Cette activité a également bénéficié de l'appui du Canadian Brewer Trust Fund (20 000 dollars).

² Cette activité a également bénéficié de l'appui d'un fonds d'affectation spéciale de l'OMM (10 000 dollars).

³ Cette activité est en cours car son achèvement, initialement prévu pour le 30 juin 2020, a été retardé en raison de problèmes liés à la pandémie de COVID-19.

⁴ Cette activité est en cours car son achèvement, initialement prévu pour le 30 avril 2022, a été retardé en raison de problèmes techniques et administratifs.

⁵ Cette activité bénéficie également de l'appui de l'OMM (10 554 dollars).

⁶ La relocalisation de l'instrument Dobson n° 8 était initialement prévue au Sri Lanka, puis à Singapour. Dû au manque d'intérêt de Singapour, le Comité a décidé de prêter l'instrument au Bélarus pour aider ce dernier à mettre en œuvre sa proposition consistant à préparer et tenir des sessions d'intercomparaison de trois instruments pour surveiller l'ozone total et le rayonnement ultraviolet au Bélarus. Le projet est en suspens du fait de la situation politique et économique actuelle du pays.

C. Activités à l'examen		Fonds demandés
1	Brésil : réseau latinoaméricain de spectrophotomètres Brewer ^a	99 681
2	Chine : intégration internationale et renforcement des capacités dans le domaine des observations de substances réglementées dans les pays asiatiques en développement	50 000
3	Chine : communications nationales et internationales sur les technologies de surveillance des SAO et des HFC, l'analyse des données et les méthodes de contrôle de la qualité	50 000
4	Équateur : expansion des opérations de sondage de l'ozone en Équateur, des Andes aux îles Galapagos : synergies ECHOZ-SHADOZ	36 945
5	Équateur : exposition aux rayonnements ultraviolets et effets dermatologiques sur les personnes liées aux secteurs de production des provinces de Pichincha, Guayas, Manabi, Pastaza et Galapagos (Équateur)	50 000
6	Équateur : mise en place du Centre de recherche sur l'énergie solaire et l'ozone « Mitad del mundo »	50 000
7	Inde : atelier de renforcement des capacités et de sensibilisation en matière de mesures de l'ozone stratosphérique et troposphérique et d'étalonnage des instruments de mesure de l'ozone	49 920
8	Inde : impact des modifications des émissions de gaz à l'état de traces sur la couche d'ozone stratosphérique et le climat actuel et futur en Asie du Sud	50 000
9	Mexique : surveillance de la « bande B » de rayonnements ultraviolets solaires en Amérique centrale et aux Caraïbes ^a	50 000
10	Burkina Faso : acquisition d'un instrument terrestre de mesure de la colonne d'ozone	À déterminer ^b
Montant total des fonds demandés		486 546

^a Projet régional.

^b À déterminer, sur la base d'informations complémentaires à demander à la Partie.